



## Perte d'argent CAF ? AAH

Par **QuattyIV**, le **24/11/2021** à **23:22**

Bonjour,

Je viens vers vous car je rencontre des problèmes avec la CAF.

Je souffre de troubles schizo-affectifs et suis considéré comme handicapé. Je perçois l'Allocation aux Adultes Handicapés (900 €) ainsi que le Complément de ressources (180 €) chaque mois.

J'effectue depuis mars 2021 une formation à distance car je souhaiterais me mettre à travailler.

Je percevais chaque mois AAH + Complément de ressources :  $900 + 180 = 1080$  €.

Pôle Emploi me verse depuis le début de ma formation 60 € par mois pour m'encourager dans ma formation ce qui est considéré comme un revenu professionnel, et donc la CAF me coupe les 180 € de Complément de ressources car ne pas avoir de revenus professionnels depuis 1 an est une condition sine qua non pour percevoir ce dernier.

Ce qui veut dire que j'aurais perdu en 2 ans, plus de 2000 € :

Mars 2021 ? septembre 2021 : 900 € AAH + 180 complément de ressources + 60 € Pôle Emploi.

J'aurais gagné 6840 € au lieu de 6480 € que j'aurais dû percevoir si je n'avais pas fait ma formation et n'avais pas reçu une aide à la formation de Pôle Emploi ; j'ai donc gagné 360 €.

Octobre 2021 ? mars 2022 : 893 € AAH + 60 € Pôle Emploi + 0 € complément de ressources car je perçois le Complément de ressources = 5718 € au lieu des 6480 € que j'aurais dû percevoir, j'ai donc perdu 718 €.

Mars 2022 ? mars 2023, car je vais devoir faire 1 année sans le complément de ressources car ils considèrent les 60 € de Pôle Emploi comme un revenu professionnel : 900 € + pas de complément de ressources = 900 € au lieu des 12960 € que j'aurais dû avoir.

En 1 an et demi, j'aurais donc perdu 2160 € alors que cela partait d'une bonne intention et que je souhaitais me remettre à travailler.

Est-ce normal ? Est-ce logique ? De faire perdre plus de 2000 € à une personne handicapée

motivée ?

Que puis-je faire pour résoudre ce problème ?

Je ne gagne pas beaucoup d'argent, et les fins de mois sont compliquées ; je risque de m'attirer de sérieux problèmes...

Pouvez-vous me conseiller ?

Merci.

Par **Marck.ESP**, le **25/11/2021** à **06:48**

Bonjour

Mon avis, c'est que vous devriez prendre un rendez vous pour aller en discuter de vive voix, puis en cas d'échec, saisir le médiateur.

Par **miyako**, le **25/11/2021** à **09:25**

Bonjour,

Malheureusement le complément de ressources cesse dès que l'on commence à travailler et que l'on touche un revenu professionnel ,prenez rendez vous avec une assistante sociale .

Cordialement.

Par **QuattyIV**, le **25/11/2021** à **23:37**

Merci à vous 2 pour vos réponses.

Pensez-vous qu'un médiateur puisse y faire quelque chose ? Je vais prendre RDV avec une assistante sociale. Cordialement.